

BABAZ Michel
24 A rue du Serre-Paix
05100 BRIANCON

T06 30 46 78 35 - michelbabaz@free.fr

Société **A R A L T E C**
Monsieur Hagop TELFIZIAN
400, rue du Chêne Vert
31670 LABEGE.

L.R. avec A.R.

Briançon, le 26 Août 2024

Hagop.

Suite à ton mail adressé à Me CHOLLET jeudi 22/08, j'ai bien noté que je n'aurai aucune proposition tant que :

1.- je n'abandonne pas mon **N° de téléphone** comme **ma boîte mail** personnelle au profit de la Sarl BABAZINOV ce qui n'est qu'une question juridique mais **totalemt incongrue** compte tenue des circonstances et comme indiqué par Me Chollet, dans le seul but évident de me nuire.

NB : J'ai en moyenne 20 à 30 mails par jour entre Linkedin / facebook / publicité/ privé..... qui en aucun cas concernent BABAZINOV **(1)** Tous les clients/fournisseurs /administrations ont été prévenus de mon abandon de la gérance et je leur ai donné l'adresse du repreneur ainsi que les coordonnées. (tél/mail). Je leur ai également communiqué le nom de mon site www.inventerpasrever.com pour ceux qui voudraient en connaître les raisons.

De plus j'ai indiqué les coordonnées de la totalité des clients BABAZINOV sur les factures 2023 qui vous ont été remises (Adresse – Nom de la personne à contacter – Téléphone – mail).

2.- Tu n'aurais pas reçu le BILAN 2023 rectifié **(2)** Celui ci a été envoyé le 27/07/24 confirmé par la SCI Embrun qui par la même renouvelle sa relance au niveau de la TVA du 2ème trimestre pas encore déclarée. ? (1ère relance envoyée le 13.08.24) **(3)**

Aussi je te demande de me répondre d'ici le 06/09/24 sur mes 2 propositions ci-dessous :

A) Cession de tes 151 parts au prix d'acquisition soit **15100 € soit une valeur CADEAU.**
où à l'évidence tu n'auras pas contribué à en augmenter la valeur bien au contraire.

Rappel :

- Prix de la part 100 € que tu as défini avec Mr DENIS André où je n'ai pas participé aux discussions mais en me laissant entendre

a) que ces parts allaient prendre de la valeur. DENIS ayant son ami en Espagne - Directeur de PASSAT - (Télévisions placées dans les grandes surfaces dans toute l'Europe).

- NB : Mr DENIS André qui a annulé en juin 2024 une commande de collecteurs CAPTEAU pour l'OPTIMO au seul profit de ta Société ALUX-International.

https://www.teleachat.fr/114721-COLLECTEUR_EAU_OPTIM_O_CIRCULAIRE_80_mm_DE_DIAMETRE.html

b) Toi présent à l'International et tu as profité de mes différends avec mes enfants qui n'ont pas discuté le montant de leurs parts. (3 x 50 x 100 €)

B) Le rachat de mes 149 parts en te rappelant que **je ne t'ai pas cédé mes 151 parts suivant mes désirs (4)** comme tu le prétends mais sur ta demande et ce n'est malheureusement que le 17/06/24 avec la réception d'un mail d'un des clients BABAZINOV **(5)** que j'ai compris ta « stratégie », récupérer les clients du collecteur « CAPTEAU » au seul profit d'ALUX International – collecteur OPTIM'O. (ce qui est condamnable)

A l'évidence nous ne pouvons plus parler de partenariat et j'attends la réponse sur une de ces 2 propositions d'ici le 06/09, la seule façon de mettre fin à ce roman feuilleton qui n'a que trop duré (bientôt 4 ans) et relaté sur mon site www.inventerparever.com

Dans cet espoir.

Cordialement.

P.J. :

- 1 - Réception mails PERSO – Très rarement concerne BABAZINOV
- 2 - Bilan rectifié .
- 3 - SCI Embrun – Confirme réception BILAN rectifié et Relance déclaration TVA 2ème trimestre.
- 4 - L.R. cession des parts pas selon mes désirs.
- 5 - Mails ALUX proposition Collecteur OPTIMO aux clients BABAZINOV
- 6 - Facture GR du 16.07.24 – toujours impayée à ce jour.

Rappel :

- Les transports GR sont toujours **dans l'attente du règlement de leur facture** concernant l'expédition des 8 Palettes en date du 16.07.24 – C'est le 3ème rappel – **(6)**

- **Reste en stock 3 Palettes** au 24 A, rue du Serre-Paix - BRIANCON à faire enlever dans les meilleurs délais par votre transporteur qui devra me prévenir 48 H avant de se présenter.

800 Clés + 2000 Vannes complètes montées + 2000 articles JARDIFIX